

PARDEVANT LES NOTAIRES résidans en la ville de Montréal, dans
la Province du Bas Canada, soussignés,
FUT PRESENT, *Pierre Degray de Beauharnois*

lequel s'est volontairement engagé et s'engage par ces Présentes à M^r.

M^r. Fingland au dit Montréal

à ce présent et acceptant, pour à
première réquisition partir de cette Ville en qualité de *Journalier*
dans un de ~~_____~~ Canots ou Bateaux,
pour faire le Voyage, tant en montant *à la Petite Nation*

*que pour travailler en sa dite qualité
à faire des voyages et descendre depuis
Québec son tenu a commencer en partant
de la Ville et finira le printemps prochain
en arrivant avec les sapeurs et promet*

servir, obéir et exécuter fidèlement tout ce que le dit Sieur

bonvois

ou tous autres représentant ~~_____~~ personne lui commanderont de licite
et honnête, faire son profit, éviter son dommage, l' en avertir s'il
vient à sa connoissance, et généralement tout ce qu'un bon *Journalier*
doit et est obligé de faire; sans pouvoir s'absenter ni quitter le dit
service, sous les peins portées par les Ordonnances, et de perdre ses
gages. Cet engagement ainsi fait, pour et moyennant la somme de

soixante _____ livres ou chelins, ancien
courant de cette Province, *par mois pendant le plus*

longtemps _____
qu'il promet _____ et s'oblige _____ de bailler et payer au dit en-
gagé

*Reconnoit avoir reçu de son engageant
dix piastres d'avance*

Car ainsi, &c. promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

FAIT et passé au dit Montréal en l'Etude l'an mil huit cent *vingt* le
second _____ de *Oct.* après midi; et ont signé,
à l'exception du dit engagé, qui ayant déclaré ne le savoir faire, de ce
enquis, après lecture faite.

Pierre Degray
Fingland